

## Conseil municipal du 22 avril 2013.

### Délibération n° 17. CHARTE DES ECO-QUARTIERS.

Je ne vois vraiment pas pourquoi nous nous inscrivons dans cette démarche de labellisation puisque le mal-nommé « éco-quartier fluvial » ne répond à aucun des critères énoncés.

Je reprendrai pour cela les quatre thèmes autour desquels les engagements de la charte sont regroupés.

#### **1. Démarche et processus : faire du projet autrement.**

Une délibération déposée devant les élus au moment même du débat et du vote de la délibération – un nombre de logements initialement prévu à 2.000 puis à 5.000 sans qu'aucun des deux conseils municipaux ne se soient réunis pour cela – une concertation limitée à certains Mantais tirés au sort – un institut de sondage qui rémunère certains participants 150 euros et les fait venir de Paris et de Vernon – un refus unanime de consulter l'ensemble des Mantais sur l'opportunité même d'un tel projet.

C'est vrai qu'on peut considérer que c'est faire du projet autrement. J'ai rarement vu autant de mauvaise foi à présenter comme « démocratie participative » ce qui n'est que manipulation grossière.

#### **2. Cadre de vie et usage : améliorer le quotidien.**

Ce qui est certain, c'est que cela n'améliorera pas le quotidien des Mantais – ni au Val-Fourré, ni à Gassicourt, ni au Centre-Ville.

Ce que l'on sait c'est que 5.000 logements seront construits. Certains immeubles atteindront 7 étages.

Ce que l'on sait c'est que ce nouveau quartier – véritable ville dans les deux communes – comptera donc autour de 15.000 habitants, autour de 10.000 véhicules supplémentaires qui vont littéralement asphyxier notre ville.

Ce que l'on sait c'est que le mal-nommé « éco-quartier » s'installera à proximité directe de la station d'épuration Véolia avec son cortège de camions déposant tous les jours leur kyrielle d'eaux usées, qu'il sera traversé par un gazoduc type « mer du Nord ».

Ce que l'on sait c'est que la flore et la faune existantes vont disparaître à moyen terme.

#### **3. Développement durable : dynamiser le territoire.**

Ce que l'on sait, c'est qu'aucun projet sérieux de création d'emplois n'est prévu.

Ce que l'on sait, c'est qu'aucun plan de financement n'est soumis à la concertation – qui va financer les constructions d'écoles nécessaires, les structures sociales, les voiries ... ?

Toutes les expériences semblables – avec aussi peu de transparence – se sont soldées par des augmentations fulgurantes d'impôts locaux.

Ce que l'on sait, c'est que la RN113 serait sur-saturée et chacun sait que les projets de nouvelle bretelle autoroutière à péage ou tramway ne régleront rien au problème.

Au final : pas de création d'emplois, des impôts locaux en forte hausse, un territoire complètement asphyxié au niveau de la circulation .... On ne peut vraiment pas parler de dynamisme du territoire à prévoir.

#### **4. Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques : répondre à l'urgence climatique et environnementale.**

Outre que cette phrase langue de bois ne veut pas dire grand-chose, dans la délibération suivante, vous nous proposez de demander à la Région Ile de France que « la valorisation des espaces verts et paysagers ne soit pas en opposition avec le développement du territoire et ne compromette pas les projets d'habitat (Eco Quartier) ... »

On ne saurait mieux dire, Monsieur le Maire, jusqu'où va votre soucis de l'écologie... Et quel type de respect environnemental porte le projet d'éco-quartier fluvial pour que vous preniez la peine de l'exclure d'office des préconisations environnementales.

**Je pense – quant à moi – que ce projet doit être abandonné au plus vite** dans l'intérêt de Mantes la Jolie, du Mantois et du territoire de Seine-Aval. Et vous comprendrez que je vote contre votre demande de labellisation qui, de toute façon, ne serait qu'une hérésie.

C'est mon opinion et, contrairement à vous je ne cherche pas à l'imposer.

Je le répète – **sur un projet d'une telle ampleur, un débat citoyen « grandeur nature » est nécessaire, clôturé par un référendum.**

Je vous y engage Monsieur le Maire. Faites montre d'un peu de courage politique et vous verrez, cette fois-ci la participation cette fois sera très largement supérieure à ce qu'elle a été au mois de décembre dernier.